

5ème TROPHÉE SENIORS PHILIPPE LECUREUR AU GOLF D'EVREUX

Jeudi 15 et Vendredi 16 septembre 2022

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Il est validé par la Ligue de Normandie

- Article 1 - **Formule de jeu** : 36 Trous Stroke-play Brut – 18 trous par jour
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, ayant acquitté leur « droit de jeu Fédéral » de 35 €, et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixées ci-dessous à l'article 2 et ayant 50 ans (nés avant le 15 septembre 1972) la veille de l'épreuve.
Certificat médical ou attestation obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription
- Article 2 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :
Deux séries Dames (séniors et séniors 2) : index inférieur à 18,5 Départs marques rouges
Deux séries Hommes (séniors et séniors 2) : index inférieur à 15,5 Départs marques jaunes
- Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs dont 27 dames minimum (hors wild cards) et 12 **wild cards**.
15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
Les inscrits seront ensuite retenus selon l'ordre du classement du Mérite National Seniors, puis selon l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions puis par ordre d'arrivée après cette date en respectant les limites fixées ci-dessus.
- Article 3 - **Déroulement de l'épreuve** :
- **Mercredi 14 septembre 2022** : Parcours d'entraînement
- **Jeudi 15 septembre 2022** : 18 trous Stroke-Play
- **Vendredi 16 septembre 2022** : 18 trous Stroke-Play
- Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement comprise)
• Non Membres du Golf d'Evreux : 80 Euros
• Membres du golf d'Evreux: 30 Euros
- Article 5 - **Clôture des engagements : mercredi 6 septembre 2022 à 18 heures**
Après cette date et jusqu'au **11 septembre 2022** les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée.
Tout joueur déclarant forfait après le **11 septembre 2022** reste redevable du droit d'engagement.
Une liste des joueurs retenus à la date de clôture des inscriptions sera publiée sur le site du golf au plus tard **le lundi 12 septembre 2022** .
- Article 6 - **Les inscriptions** se feront sur le site golf-evreux.com, ou par courrier, ou au secrétariat du golf, accompagnées du droit d'engagement **à partir du 16 août 2022** et seront adressés à :
- | | | |
|--|--|--------------|
| Garden Golf d'Evreux
Tél. : 02.32.39.66.22 | Chemin de Valême
@mail : contact@as-golfevreux.fr | 27000 EVREUX |
|--|--|--------------|
- Article 7 - **Tirage des départs**
Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre des blocs suivants : bloc2, dames, bloc 1, blocs 3 & 4.
Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse des classements brut après le 1^{er} tour.
- Article 8 - **Départage** : Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.
- Article 9 - **Prix** : Trophée aux 1^{er} des classements Généraux Séniors et Séniors 2 Dames, Séniors et Séniors 2 Hommes.
- Article 10 - **Remise des prix** : Vendredi 16 septembre 2022, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie, suivie d'un cocktail.